



# Le Petit Magnytillois



Pas de pause estivale pour la municipalité : outre les habituels travaux d'entretien et de réparation, ainsi que la préparation des bâtiments des deux écoles pour la rentrée scolaire, il a été procédé à la mise en

peinture des 21 passages piétons de la commune, ainsi que celle des places de stationnement rue de l'Abbayotte (après concertation avec les riverains).

Le « kiosque » est par ailleurs sorti de terre. Situé près de la salle des fêtes, il est à disposition de tous. Lieu d'échange et de rencontre, le kiosque peut être votre lieu de départ pour une randonnée ou de rendez-vous pour un match de foot sur le terrain multisports juste à côté. Construit avec une solide ossature bois et dans le respect de l'esprit du village, il est déjà adopté par les jeunes; Il est demandé à tous les usagers de respecter son aspect, la propreté de ce lieu et la tranquillité des riverains.

Le parking de la salle des fêtes a eu droit à une réfection complète, une solution économique ayant été trouvée après plusieurs démarches. Jamais refait et très utilisé pour les cérémonies, manifestations associatives et sportives et rassemblements de toutes sortes, ce parking avait fini par être fortement dégradé par les inondations de mai 2013. Tous ces aménagements servent à entretenir notre esprit village et rendre Magny agréable.



## L'Edito du Maire



***Garder le cap malgré un environnement compliqué et très changeant, voilà le défi.***

*Pour notre pays arrive le moment de régler certaines additions « oubliées » jusqu' à présent. Pour toutes les communes de France, cela se traduit par une baisse sensible des dotations de l'Etat, diminution qui va s'accroître les années prochaines. Heureusement, notre commune a des finances saines. Mais, si l'on veut éviter des hausses excessives de fiscalité et pouvoir continuer à investir dans une nouvelle bibliothèque plus accessible, dans l'agrandissement de la salle des fêtes, dans la réfection de voiries..., il nous faut alors persévérer dans notre gestion sérieuse mais aussi trouver des voies nouvelles.*

*Le Grand Dijon nous fournit une opportunité majeure avec son passage en communauté urbaine : plus de mutualisation de services pour plus d'efficacité financière. Nous n'avons pas vraiment le choix.*

*Mais, il est impératif que ce partenariat renforcé avec notre communauté de destins soit réellement gagnant-gagnant dans sa globalité.*

*J'ai exprimé cette exigence en conseil communautaire et aussi invité le Président Alain MILLOT à venir dans notre village, à mieux appréhender le côté « Rurbain » (rural et urbain) de notre commune de 2<sup>ème</sup> couronne du Grand Dijon. Avec le conseil municipal, avec JP Schmitt, 1<sup>er</sup> adjoint, nous portons les demandes de la commune, notamment celles de la voirie ; la route Magny-Chevigny sera désormais communautaire et non plus communale.*

*Cette transformation est l'occasion également de revoir les relations financières, figées jusqu'alors et qui nécessitent vraiment des adaptations.*

*« Adaptation » est sans doute le maître mot. Cet été, nous avons travaillé pour finaliser notre Plan Energie Climat : ce sera un vrai guide pour s'adapter à la nouvelle donne. La rentrée fut très chargée avec la nouvelle organisation du périscolaire due aux mercredis matins scolarisés, le remplissage des questionnaires du Grand Dijon et la dématérialisation des flux avec la perception. Les réunions « communauté urbaine » vont s'intensifier, les projets nouveau quartier et bâtiments prendre corps :*

***Travailler, s'adapter et nous gardons le cap, celui d'un village agréable.***



## La «Communauté de destins » du Grand Dijon

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015 sera une nouvelle étape pour le Grand Dijon et ses 24 communes membres, dont Magny-sur-tille, en devenant **une communauté urbaine**.

Cela signifiera une bonification de la dotation de l'Etat (6 millions d'euros supplémentaires par an) et des compétences nouvelles. Cette évolution majeure pour l'agglomération a conduit vos élus à s'interroger, se renseigner et débattre avant de décider, lors du conseil municipal du 12 septembre dernier, d'accepter l'extension de compétences du Grand Dijon. Cette décision a été prise après la présentation technique en conseil municipal des enjeux et atouts du projet par les services du Grand Dijon, appuyés par plusieurs professionnels du chiffre et du droit.

En pratique, le Grand Dijon devient compétent en matière de **voirie, d'urbanisme, de zones d'activités économiques, d'énergie** (concessions de gaz et électricité) **et de tourisme, sans impact sur la fiscalité des ménages**.

Pour Magny-sur-tille, le plus grand changement va concerner la voirie, avec les accotements et trottoirs. Ce transfert de compétence devrait signifier un gain de temps et de coût dans la réalisation des travaux. Les travaux de voirie prennent une part importante des dépenses du budget communal. Ils nécessitent quelques fois des emprunts sur une période plus ou moins longue lorsqu'il s'agit de refaire complètement des portions de routes (par exemple, la route d'Izier). Avec l'appui des services du Grand Dijon (ingénierie, conseil et logistique), les travaux devraient être facilités. Bien sûr, vos élus décideront de chaque projet et l'ensemble des travaux sur le territoire de la commune seront réalisés par le Grand Dijon en complète concertation et cohésion.

Pour l'urbanisme, les changements seront limités puisque le Grand Dijon instruit déjà depuis plusieurs années les demandes de permis de construire, déclarations préalable de travaux des habitants... , et c'est le Maire qui reste signataire des arrêtés. Par contre, dans quelques années, notre PLU laissera sa place à un plan local d'urbanisme intercommunal. Sur ce point, mais aussi d'autres sujets, la plupart des maires des communes de « 2ème couronne » du Grand DIJON, dont Nicolas bourny, ont attiré l'attention du Président, Alain MILLOT, sur la nécessité de préserver l'identité de chaque village et conserver leurs spécificités.

Pour tout savoir sur la future communauté urbaine, le n° d'octobre 2014 de la revue « Le Grand Dijon » consacre un supplément spécial.

## Une desserte supplémentaire de bus Class



Après plusieurs réunions avec le Grand Dijon et Divia, vos deux représentants communautaires, N. Bourny et J.P. Schmitt, ont obtenu une ligne spécifique pour les collégiens magnytillois qui se rendent chaque matin à Chevigny-st-Sauveur. Initialement, le bus Transco en provenance d'Izier devait s'arrêter à Magny pour prendre les élèves. Mais le nombre insuffisant de places restantes dans le bus posait problème. Au bout d'une semaine, le maire a proposé une solution plus adaptée, accepté par le Grand Dijon et Divia, de sorte que nos collégiens bénéficient désormais d'un **bus class Divia supplémentaire**, ce qui a nécessité de légères modifications des horaires du matin. Ces horaires sont les suivants depuis la mi-septembre :

- 7 h 05 Proxi 31 (pour connexion au tram T1 à « Grand Marché »)
- 7 h 36 Bus Class' permettant une arrivée au Lycée Boivin avant 7h48
- 7 h 57 Bus Class' permettant une arrivée au Collège Claudel à 8h08
- 8 h 30 Proxi 31 (pour connexion au tram T1 à « Grand Marché »)

Tous ces bus offrent de nombreuses places en toute sécurité et des horaires plus adaptés ; il est important que notre jeunesse prenne l'habitude de pratiquer le plus possible les transports en commun et contribue ainsi au développement durable mais aussi à une meilleure desserte du village.

## L'Alerte des Maires de France

Il est prévu dans le projet de loi de finances 2015 une **contribution exceptionnelle des collectivités locales au déficit de l'Etat** à hauteur de 11 milliards d'euros sur 2015-2017 dont **3.67 milliards dès 2015**.

L'Association des Maires de France, AMF, au-delà de tout clivage politique, a alerté solennellement le gouvernement :

« Le maintien d'un tel prélèvement impactera considérablement le niveau de service rendu aux habitants et les investissements publics locaux, avec des risques majeurs à la fois pour la cohésion sociale, l'emploi et la croissance économique ». Nous voilà prévenus ; les temps vont être durs.

L'AMF a protesté également du **mercredi matin 15 octobre non scolaire**, précisant que les maires de France ne sont pas les supplétifs de l'Education nationale.

## Les nouveautés de la rentrée scolaire et les NAP

En dépit de la perte d'une classe à l'école élémentaire, la rentrée scolaire s'est bien passée. L'école maternelle compte cette année 36 enfants et l'école élémentaire 66 enfants, soit un effectif total de 102 enfants scolarisés.

La nouvelle directrice de l'école élémentaire, Mme MARTIN, est épaulée dans ses fonctions par Mme PINON et Mr GUYOT, nouvel instituteur chargé de la classe des CM1 et CM2. Au vu de la différence d'effectifs des trois classes élémentaires, certains parents se sont émus, légitimement, et ont demandé à rencontrer l'inspectrice de circonscription d'académie qui s'est engagée, pour cette classe de CM1 et CM2, à renforcer en cas de besoin, et ponctuellement, les enseignants en place.

A Magny-sur-Tille, les **NAP (nouvelles activités périscolaires)** mises à la charge des communes par l'Etat, sont fréquentées par 95 % des élèves !

Cette réussite, que peu de communes ont obtenu, provient d'une organisation complète et efficace : concertation entre toutes les parties, planification des inscriptions, horaires adaptés (mardi et vendredi de 15h30 à 16h30) et recherches d'activités appréciées : théâtre, journal, loisirs plein air, sports et musique, le tout dans la gratuité (sauf l'atelier d'éveil musical).

Ajoutons l'implication et la qualité des animatrices : Mmes Duley, Montaner, Pinon, Henriot et du personnel communal : Mmes Laporte, Renard, Masson et Cousin et un gros travail du secrétariat de mairie.

## Festivités du 14 juillet



Devant un public toujours aussi nombreux, le Maire a rendu compte des dossiers traités par la municipalité et insisté sur le travail important fourni pour la réforme des rythmes scolaires ou l'avancement du futur nouveau quartier d'habitat. Cette allocution a été précédée d'une exposition de photos par l'association

M'Ta Photo et de la traditionnelle distribution des petits cadeaux à l'effigie du village. Après l'apéritif, la municipalité au grand complet a servi à une centaine de magnytillois un repas républicain, fraternel et joyeux.

## Un plan Climat-Energie pour Magny

Dès 2008, la précédente municipalité avait bâti et suivi une Démarche de Développement Durable intitulée Magny 3D et comportant 21 actions. Aussi, à la suite du Grenelle, quand le Grand Dijon lança son Plan Energie Climat, la municipalité signa aussitôt la charte IlliCO2 des partenaires le 9 février 2012.

Avec l'aide des services du Grand Dijon, la commission « Environnement » composée du Maire N.Bourny, et des conseiller(e)s M. Richard, A.Girollet, M.Grandgeorges et C.lecuret a finalisé cet été plus de 2 années de travail avec **le Plan Climat Energie de Magny**, document d'une centaine de pages.

Le PCET de Magny, finalement un des premiers au sein du Grand Dijon, s'appuie sur une méthodologie éprouvée, délivre un diagnostic environnemental et dresse un état des lieux communal.

Mais surtout, il formalise un **vrai programme de plus de 50 actions** à réaliser sur la période 2014-2017 qui aident à améliorer l'efficacité énergétique, augmenter la production d'énergie renouvelable et de réduire les nuisances sur l'environnement en termes de pollution, d'émissions de CO<sup>2</sup>, de bruit... Avec ce PCET, Magny continue à mener une politique climat-énergie concertée, cohérente et à l'échelle de ses moyens et de son territoire.

De fait, ce sont **des actions concrètes qui concernent la gestion de la commune, la vie des habitants ou les relations avec le Grand Dijon.**

Tous les sujets sont concernés comme les déplacements (doux, collectifs..), les écoles, le patrimoine et bâtiments publics, l'urbanisme et les aménagements, la gestion et distribution des énergies, les espaces verts, naturels et la biodiversité, les déchets, la communication...

Un **plan climat-énergie territorial** (PCET) est un projet de territoire de développement durable ; il vise à court et long terme, à s'adapter au changement climatique en cours par une réduction de la dépendance énergétique, une réduction des émissions de gaz à effet de serre et le changement de comportements.

Mais en fait, il donne une feuille de route pour se donner un cadre plus sain, plus respectueux, plus agréable

## MagnyFestation

Le 6 septembre dernier, les associations de la commune ont tenu un stand à la salle des fêtes pour présenter leurs activités. Animé par Rémy Létourneaux, l'après midi a été ponctué par les démonstrations successives des activités de Zumba, fitness, dance new line, théâtre, agility... Ici l'on pouvait se faire tirer le portrait (M'ta photo), là on découvrait les activités environnementales par Eco Magny. A côté, l'on pouvait se renseigner et s'inscrire aux cours de fitness, zumba, dance new line ou stretching.... Les autres associations n'étaient pas en reste, notamment Magny Lecture (bibliothèque), le chalet Bel Ousia, et même M'Théâtre avec deux actrices qui ont joué une partie de la pièce qui sera présentée en novembre. Sans oublier Mme Besset avec son atelier couture, la pêche, la chasse, l'espace public numérique et l'Escam, association d'éducation canine, qui a fait une magnifique démonstration d'Agility avec les chiens. L'Apem, association des parents d'élèves avaient même confectionné des crêpes.

Si l'on résume, chaque magnytillois, en fonction de ses centres d'intérêts et de ses disponibilités, peut trouver l'activité de son choix :

- foot pour petits (U9 à U15) et grands (foot loisirs le dimanche à 10h00)
- fitness le mercredi à 20h15
- zumba les jeudi (19h) et vendredi à 18h00 (enfants)
- dance new line le lundi à 19h00 et 20h30
- stretching le mardi à 19h15
- guitare le mercredi à 15h00
- théâtre les mardi et jeudi
- photo les mercredi 20h30
- couture, bibliothèque, pêche, développement durable/patrimoine

Renseignements complémentaires en mairie ou sur le site internet communal.



## L'été du Centre de loisirs



Cet été, sous la direction de la nouvelle responsable du centre, Mlle Armelle Bonadei, ancienne directrice de centres à DIJON, de nombreuses activités ont eu lieu : peinture éphémère ou qui perdure, initiation à la gravure au "Land art", ateliers cuisine, créations manuelles diverses... Les enfants ont pu découvrir l'artiste qui se cachait en eux et ont pris plaisir durant tout l'été. Certains ont d'ailleurs pu faire profiter leurs camarades de leurs talents en proposant à la fin du mois de juillet un goûter un peu spécial avec cocktail maison (sans alcool évidemment) et rose des sables ! Différentes sorties, mini camp et grands jeux ont été organisés tout au long du séjour pour le plaisir des petits et des grands : Lac d'Arc sur tille, grand jeu « loup y es tu? » à la Combe à la serpent à Dijon, parc de la Colombière, mini camp avec activités nautiques à Villegusien, activités en lien avec d'autres accueils de loisirs .... Il est rappelé que le centre est ouvert tous les mercredis après-midi (cantine le midi gérée par la municipalité), ainsi que la moitié des vacances scolaires. Renseignements au 06.26.67.75.66, ou par mail sur [acmdemagnysurtille@yahoo.fr](mailto:acmdemagnysurtille@yahoo.fr),

site internet <http://accueilsdeloisirs-lespep21.wifeo.com/page-daccueil-magny.php>

## LES ŒUVRES DU CCAS

Au cours de sa séance du 6 octobre dernier, le CCAS a décidé d'organiser le **petit déjeuner Trisomie21 le 16 novembre** et le **colis des anciens le 13 décembre 2014**. Il a également accepté de prendre en charge la part communale des cartes familiales d'accès au lac de la Tille pour la saison 2014, soit un montant de 219 euros. Il est rappelé que le CCAS est destiné à venir en aide à toutes personnes rencontrant des difficultés sociales. N'hésitez pas solliciter le CCAS via la mairie.



## Vide grenier



Même si le temps annoncé a fait renoncer quelques exposants, ce fut finalement sous un soleil radieux (et quelques gouttes) que le vide grenier organisé par MTA s'est déroulé le 21

septembre dernier. Le public s'est déplacé nombreux pour venir chiner et faire des affaires. L'animation a été assurée par MTA et la pêche qui avaient investi pour l'occasion le tout nouveau kiosque.

## Eco Magny



### La nature près de chez soi, devenez observ'acteurs de la biodiversité à Magny

**De quoi s'agit-il ?** Développer un réseau d'observateurs bénévoles afin de récolter des informations sur la nature qui nous entoure, nul besoin d'être spécialiste.

**Objectifs :** Connaître une partie de la biodiversité communale en suivant une démarche d'investigation : observation, analyse, restitution des informations.

**Outils :** Des protocoles d'observation simples et accessibles existent. Des partenaires peuvent le cas échéant nous aider au départ.

**En conclusion :** Pour les habitants qui souhaiteraient participer à ce projet, aucune contribution financière n'est demandée, contacter l'association par mail à [contact@ecomagny.fr](mailto:contact@ecomagny.fr)

Par ailleurs, ECO-MAGNY a installé un "**hôtel à insectes**" et rempli les cases avec les enfants du centre de loisirs de Magny le 9 juillet.

Cet abri est destiné à accueillir des insectes pollinisateurs et d'autres plus communément appelés "auxiliaires de culture" permettant de sensibiliser au fait qu'il existe d'autres alternatives aux pesticides.

## Bientôt le théâtre

Depuis fin août, les actrices et acteurs enchaînent les répétitions au rythme de deux par semaine. Déjà, les répliques sont dans la « boîte » et les jeux de scène mémorisés. Il reste à peaufiner la mise en scène sous la houlette de Camille Maire. Lors des 3 derniers week-ends de novembre vous retrouverez des comédiens connus et un nouveau déjà bien intégré, avec par ordre d'entrée en scène : Jean-Marie Gardien, Rajaa Roybier, Françoise Bourny, Jennifer Tensorer-Dynak, Katia Sévin, Julien Dardailhon, Anthony Domaine, Julien Gataleta, Corinne Dynak, Myriam Grandgeorges et Jean- Benoît Nette.

La pièce qui vous sera présentée « Ciel, mon maire » est de Vincent Durand dont vous aviez pu apprécier, en 2010, « Recherche femme désespérément ». Rapidement, un bref résumé du début de ce vaudeville : *Pierre Dupont-Verdier, député-maire, a accepté de recevoir à son domicile une journaliste d'un magazine féminin qui désire réaliser un article sur lui et sa famille. Il pense que ce reportage pourrait être un bon coup de pub en vue de sa réélection. Encore faut-il que les membres de sa famille donnent une image de respect des bonnes mœurs et le pari est loin d'être gagné !*

Vous aimerez cette comédie pétillante et explosive, sans temps mort, aux répliques et personnages détonants. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour la représentation de votre choix, au 03 80 31 55 27 :

**en soirées, les samedi 15, vendredi 21, samedi 22, vendredi 28, samedi 29, et en matinée le dimanche 16, au tarif inchangé de 6 euros.**

N'oubliez pas que vous pouvez toujours vous joindre à cette troupe amateur en prenant contact avec le président de MTA, Rémy Létourneaux. Vous pouvez aussi participer au montage de la scène et des décors le week-end des 25-26 octobre.

## L'Espace public numérique fait une pause



Après 5 années de bons et loyaux services, les deux animateurs bénévoles de l'Espace Public Numérique ont décidé de laisser la place à d'autres pour former et perfectionner les magnytillois à l'informatique et l'internet. Les cours sont donc pour l'heure suspendus. Si vous êtes férus d'informatique, disponible et pédagogue, contacter la mairie pour proposer vos services d'animation d'un ou deux ateliers de l'EPN.

## Banques alimentaires



Comme chaque année, les Banques Alimentaires font appel au grand public lors de la collecte nationale. Cette manifestation de solidarité aura lieu **les 28 et 29 novembre 2014** dans plus de 8 000 magasins. Dans un contexte de forte augmentation de la précarité, les produits collectés durant ces deux jours sont donc plus que jamais nécessaires à l'action d'aide alimentaire. Et si chaque magnytillois leur apportait des produits ce jour là ?

## A savoir...

- ➔ **Voisins vigilants** : Si vous êtes souhaitez participer à ce dispositif, il reste quelques places. Faites vous connaitre en mairie.
- ➔ **Un tracteur flambant neuf** : les agents techniques travaillaient avec un tracteur âgé de plus de 10 ans qui marquait de sérieux signes de fatigue. Il a donc été négocié l'achat d'un nouveau tracteur avec reprise de l'ancien.
- ➔ **Groupement mutualisé Fuel**: Pour les personnes se chauffant au fuel, il existe un groupement de commandes visant des prix attractifs. Les livraisons se situent en Janvier et Juin. Contact : Gérard BLIGNY au 03 80 31 56 14.
- ➔ **Une nouvelle association** : Le Fitness et la Zumba sont dorénavant regroupés sous l'association « Magny Fitness » avec C. Sicsic comme Présidente, D. Royer comme Trésorière et K. Sévin comme secrétaire
- ➔ **Préservons notre santé** : Selon une étude danoise, être en conflit prolongé avec son conjoint ou l'un de ses enfants double le risque de décès. Si la querelle concerne un voisin, le risque de mortalité est triplé !

## Le Carnet Magnytillois

### **Naissances**

Lalie Rose Isabelle BOISSON née le 19 juillet 2014

Rose GOICHOT née le 27 juillet 2014

Andréa D'ATTOMA née le 21 septembre 2014

### **Mariage**

Laetitia SCHMID et Olivier BARBE, le 02 août 2014

# Agenda magnytillois

25-26 octobre 14	Fête foraine
7 novembre	Conseil municipal
11 novembre	Cérémonie 10h30
16 novembre	Petit déj. Trisomie21
15-16-21-22-28-29 nov.	Théâtre « Ciel mon maire »
6 décembre	Téléthon
12 décembre	Conseil municipal
13 décembre	Colis des anciens
03 ou 10 janvier	Cérémonie des vœux
09 janvier	Collecte des sapins

## ***LE LIVRET D'ACCUEIL***

*Destiné aux nouveaux habitants, ce livret d'accueil magnytillois est à retirer en mairie. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur votre commune, l'équipe municipale, les associations et activités, ainsi qu'un plan des rues.*

***Pour tout savoir, rdv sur le site internet officiel de la commune***

***[www.magny-sur-tille.fr](http://www.magny-sur-tille.fr)***

### **Coordonnées de la mairie**

1 rue de l'abreuvoir

Tèl : 03.80.47.97.07

Mél : [mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr](mailto:mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr)

### **Secrétariat ouvert :**

lundi 15h à 19h

mercredi et vendredi 9h à 12h

**Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07  
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30**